



Comité Technique Local de la DRFIP 44 du 24/11/2015 Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques

Madame la Présidente,

Les attentats ignobles de Paris touchent la conscience de chacun des citoyens. Nous sommes favorables à un renforcement de la sécurité et des libertés des citoyens. Il ne faut pas confondre des moyens et des effectifs de police et gendarmerie supplémentaires avec une restriction des libertés individuelles et collectives. C'est bien le combat pour la justice sociale qui fera reculer les guerres, le terrorisme, le fondamentalisme, la xénophobie, le racisme et l'obscurantisme.

Après ces événements dramatiques, qui pourra encore dire qu'il faut continuer à couper dans les budgets et effectifs de la Fonction Publique ? Le Président a annoncé des moyens supplémentaires alloués aux forces de l'ordre et à l'armée. Nous avons toutes les raisons de craindre que ces annonces soient autant de nouvelles suppressions de postes aux Finances Publiques et dans le reste de la Fonction Publique, déshabiller Paul pour habiller Pierre au gré des circonstances. Est-ce cela la boussole de l'exécutif ?

Dans la lutte contre le terrorisme, les Finances Publiques ont un rôle à jouer, notamment dans la traque des financements de ces filières. Pourtant la question des économies budgétaires est une fois de plus le fil rouge de l'ordre du jour de ce CT :

- La réorganisation des SIE, en passant de 6 à 4, nous ne sommes pas dupes : il s'agit bien de continuer à supprimer des emplois
- Les regroupements de communes, liés à la réduction de la dépense publique
- La situation budgétaire qui présente un déficit de 60 000 €.
- Et même le bilan de l'évaluation qui résulte aussi des restrictions budgétaires

Combattre le terrorisme et écarter les formes de radicalisation passe avant tout par le respect des droits fondamentaux d'accès à l'éducation, à la culture, à la santé et à l'emploi. Nous réaffirmons que, pour cela, c'est de plus de Fonction Publique dont nous avons besoin.